

Entretien entre le Président de la République et le Premier ministre du Japon (juillet 2021)  
(Déclaration conjointe)

*A l'occasion de l'ouverture des Jeux Olympiques, le Président de la République française et le Premier ministre du Japon se sont entretenus à Tokyo le 24 juillet. Ils ont publié la présente déclaration conjointe.*

### **1 Partenariat d'exception**

La France et le Japon ont réitéré leur attachement au partenariat d'exception qui les unit et souligné que la « Feuille de route sur la coopération franco-japonaise pour ouvrir de nouveaux horizons entre la France et le Japon dans le cadre du partenariat d'exception (2019-2023) » publiée le 26 juin 2019 demeure le cadre dans lequel ce partenariat est mis en œuvre et est appelé à se développer.

### **2 Jeux Olympiques et paralympiques (Tokyo-Paris)**

Les deux pays se sont félicités de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, qui constituent un symbole fort de l'unité mondiale pour surmonter la pandémie de COVID-19. Le Président français a salué tous les efforts engagés par le Japon pour assurer la tenue des Jeux dans des conditions sûres et sécurisées. Le Japon s'engage à partager avec les organisateurs des prochains Jeux à Paris en 2024 de l'expérience acquise dans des domaines tels que la sûreté, la sécurité, la durabilité, l'inclusivité et l'accessibilité. Les deux pays entendent en outre maintenir un dialogue étroit afin de valoriser encore davantage l'héritage tiré de l'organisation de grands événements sportifs internationaux tels que les Jeux olympiques et paralympiques.

### **3 Pandémie, vaccins**

Les deux pays se félicitent du résultat du sommet en faveur de Covax-AMC du 2 juin co-organisé par Gavi et le Japon, et ont réaffirmé la nécessité d'une coopération internationale renforcée pour vaincre la pandémie dans le prolongement du sommet du G7 de Carbis Bay (Cornouailles). Concernant l'accès équitable aux vaccins à l'échelle mondiale, les deux pays ont souligné la nécessité d'agir massivement, efficacement et rapidement. Cela comprend le soutien aux efforts de développement, de production et de déploiement des vaccins, traitements et tests diagnostics ainsi que le soutien aux systèmes de santé dans le cadre de l'initiative Act-A.

Les deux pays ont exprimé leur espoir que la situation concernant la COVID-19 s'améliore et rappelé l'importance de l'accès équitable aux vaccins. La France réaffirme à cette occasion son engagement de financer 244 millions USD pour COVAX, et le Japon 1 milliard USD au total. Pour les dons de vaccin en nature, la France réaffirme son engagement de fournir 60 millions de doses de vaccins, et le Japon d'environ 30 millions de doses, y compris dans le cadre de COVAX. Les deux pays souhaitent également que les échanges internationaux, notamment les déplacements de voyageurs d'affaires et d'étudiants, reprennent dès que possible.

### **4 Indopacifique**

Les deux pays ont rappelé l'importance de réaliser un Indopacifique libre et ouvert, inclusif et fondé sur l'Etat de droit.

Dans ce contexte :

- i) les deux pays ont salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la feuille de route sur la coopération franco-japonaise de 2019, tels qu'ils sont recensés dans la « Liste des projets de coopération franco-japonaise en Indopacifique » (annexée à cette déclaration conjointe). Ils sont convenus de continuer activement à travailler de concert, en s'appuyant sur des projets concrets au bénéfice des pays de l'Indopacifique dans les domaines prioritaires tels que la sécurité maritime, le changement climatique, l'environnement et la biodiversité ainsi que les infrastructures de qualité.  
A cette fin, les deux pays sont convenus de tenir le second groupe de travail sur l'Indopacifique et la seconde session du dialogue maritime global franco-japonais dans les meilleurs délais ;
- ii) dans le cadre de sa présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI), la France a présenté ses priorités pour une coopération régionale renforcée et appelé à l'approfondissement du partenariat avec le Japon, observateur à la COI depuis 2020 ;
- iii) les deux pays se sont félicités du développement de leurs relations de sécurité et de défense, illustré par plusieurs déploiements récents des armées françaises au Japon, à l'instar de l'exercice ARC21 mené par la France, le Japon, les États-Unis et l'Australie en mai 2021. Ils se sont engagés à poursuivre ce renforcement des relations entre les forces de défense ;
- iv) rappelant l'adoption par le Conseil de l'Union européenne de conclusions sur une stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indopacifique, la France a fait part de son intention de se mobiliser dans le cadre de sa présidence du Conseil au premier semestre 2022 afin que l'Union européenne renforce son orientation stratégique, sa présence et ses actions dans la région indopacifique afin de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable de cette région, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'Homme et du droit international. Le Japon salue hautement cette initiative par la France ;
- v) les deux pays ont réitéré l'importance de l'ASEAN dans la région de l'Indopacifique. Ils ont exprimé leur soutien à la centralité ainsi qu'à l'unité de l'ASEAN et à la vision de l'ASEAN sur l'Indopacifique (*AOIP- ASEAN Outlook on the Indo-Pacific*). En outre, les deux pays se sont engagés à chercher des coopérations concrètes compatibles avec les domaines de coopération prioritaires de l'ASEAN.

## **5 Financement du développement**

Alors que la pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, qui creuse les inégalités et menace les acquis en matière de développement, les deux pays sont déterminés à poursuivre leurs efforts en faveur d'une relance verte, inclusive et durable à l'échelle globale, en particulier en soutien aux pays les plus vulnérables. Les deux pays se sont engagés à promouvoir l'alignement des financements publics et privés sur l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris. Ils ont réaffirmé l'ambition partagée du G7 visant à mobiliser 100 Mds USD au bénéfice de ces pays et plus particulièrement de l'Afrique, notamment en réallouant une partie de leurs droits de tirages spéciaux, et appelé leurs partenaires du G20 à amplifier leurs efforts pour parvenir à cet ambition.

Ils se sont accordés sur la nécessité de parvenir, avec succès, à une reconstitution ambitieuse des ressources de l'Association internationale de développement, du Groupe de la Banque mondiale dédié aux pays les plus pauvres afin de soutenir la relance post-Covid. Ils ont également affirmé l'importance de la mise en œuvre opérationnelle, complète, transparente et rapide par toutes les parties prenantes concernées du Cadre commun du G20 et du Club de Paris pour les traitements de dette porté par le G20. Ils ont reconnu l'importance, pour les pays en développement en particulier, de veiller à ce que

le financement du développement soit équitable et transparent, et sont convenus d'appeler tous les créanciers à adhérer à des pratiques de prêt équitables et ouvertes. Enfin, les deux pays se sont engagés à poursuivre les actions de renforcement du secteur privé africain promues par la 7e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD7) et discutées le 18 mai dernier, à l'occasion du Sommet sur le financement des économies africaines. A cet égard, les deux pays ont confirmé leur intérêt au déploiement des activités de l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique.

## **6 *Changement climatique, environnement, biodiversité***

Les deux pays sont déterminés à faire du changement climatique une priorité de leur action diplomatique et à poursuivre leur coopération dans ce domaine en vue notamment de la COP 26, qui devra permettre de finaliser les règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'obtenir un rehaussement du niveau d'ambition de la communauté internationale aligné sur la neutralité climatique pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Les deux pays réaffirment que la lutte contre le changement climatique ne constitue pas une contrainte mais un vecteur d'innovation et de création d'emplois. Les deux pays saluent la décision du G7 d'engager à accélérer les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire en sorte que le seuil fixé à 1,5 °C pour le réchauffement planétaire demeure à notre portée, à renforcer l'adaptation et la résilience pour protéger la population des effets des changements climatiques, à faire cesser et à inverser la perte de la biodiversité ainsi qu'à mobiliser du financement et à tirer parti de l'innovation pour atteindre ces objectifs. Les deux pays rappellent leur attachement à l'atteinte de la cible annuelle de 100Mds USD de financements climat entre 2020 et 2025 en soutien aux pays en développement et encouragent les autres pays, notamment leurs partenaires du G20, à accompagner ces efforts.

Les deux pays sont convenus de travailler ensemble en vue de l'adoption, à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique d'un nouveau cadre mondial visant à mettre un terme à la perte de biodiversité. Ce cadre comprend un objectif de préservation de 30% des espaces terrestres et maritimes de la planète ainsi qu'un mécanisme de mise en œuvre et de redevabilité renforcé. Les deux pays ont noté que le Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature de Marseille constitue une échéance importante pour continuer à porter la protection de la biodiversité comme une priorité de l'agenda international.

## **7 *Economie***

Les deux pays sont déterminés à renforcer davantage leurs relations économique et commerciale en développant de nouveaux partenariats diversifiés au service de l'innovation et en tirant pleinement avantage des perspectives offertes entre l'Union européenne et le Japon par l'accord de partenariat économique Union européenne – Japon entré en vigueur en février 2019, l'accord pour une connectivité durable et des infrastructures de qualité signé en septembre 2019, ou encore l'Alliance verte agréée le 27 mai 2021. Notant que cette année marque le dixième anniversaire du Grand tremblement de terre de l'Est du Japon, les deux pays ont confirmé qu'ils continueront à travailler ensemble à lever les restrictions sur les importations de produits alimentaires japonais par l'Union européenne.

## **8 *Coopération consulaire***

Les deux pays s'engagent à renforcer leur dialogue, dans l'intérêt supérieur des enfants.